



COLLECTE DE SAPINS NATURELS DANS LE CENTRE-VILLE DE MILLAU

Plusieurs points de dépôt pour jeter son sapin naturel seront installés dans le centre-ville de Millau à partir du 5 janvier 2026. Trouvez le plus proche de chez vous pour donner une seconde vie à votre sapin !

Publié le 05 janvier 2026

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans des espaces dédiés, il sera recyclé en paillage par le service Espace vert de la ville de Millau.

Du 05 au 13 janvier 2026, la Communauté de communes Millau Grands Causses et la Ville de Millau mettent à disposition **6 points de dépôt pour les sapins de Noël**.

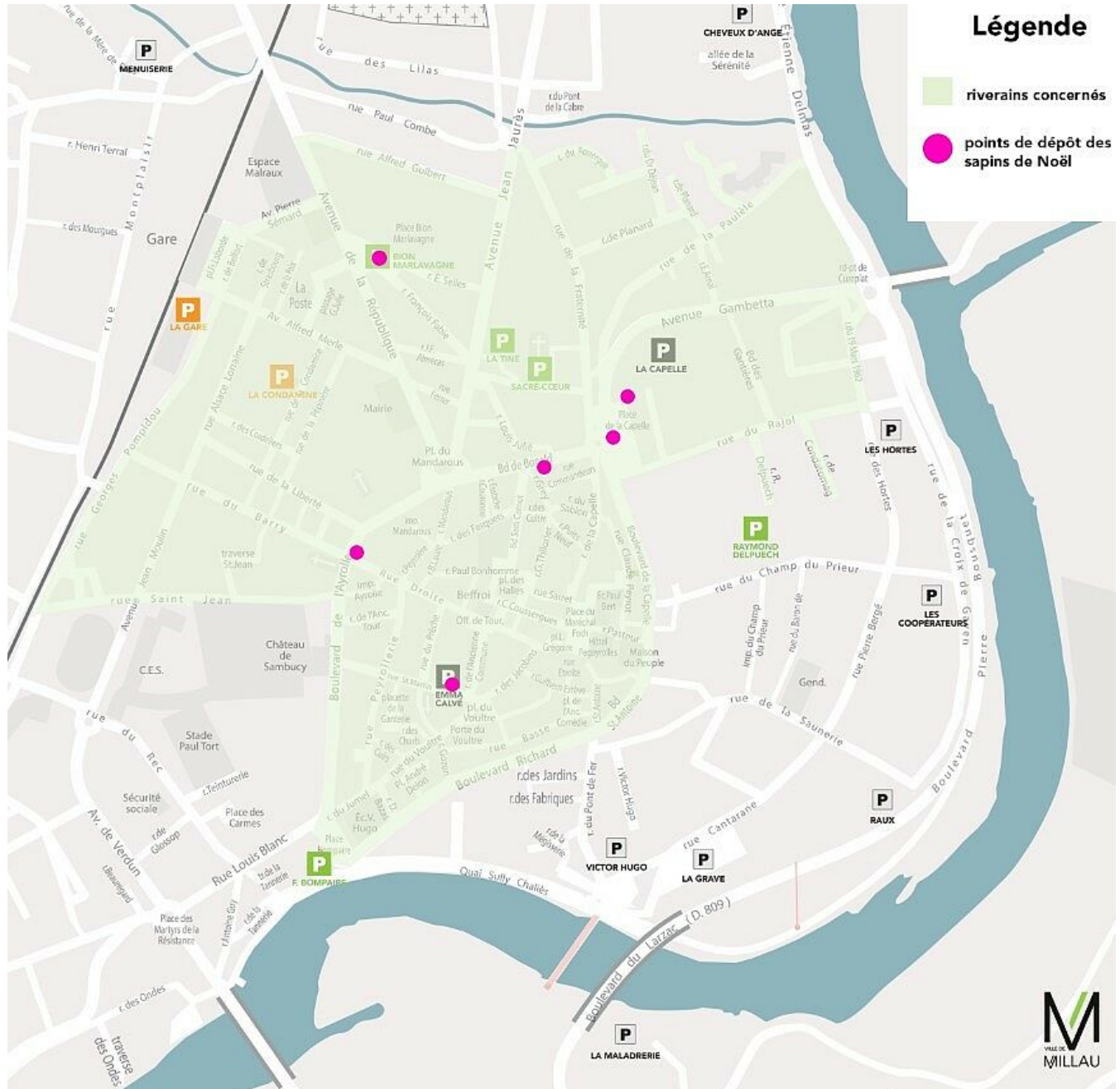
OÙ DEPOSER SON SAPIN DE NOËL ?

- › Place Bion Marlavagne (à proximité du canisite)
- › Boulevard de Bonald (face à la boucherie)
- › Place Emma Calvé (près des conteneurs enterrés)
- › Boulevard de la Capelle (face à la maroquinerie)
- › Boulevard Gambetta (face au Foyer Capelle)
- › Boulevard de l'Ayrolle (près des conteneurs Bd de l'Ayrolle / rue Droite)



Les décorations de Noël et les sapins synthétiques sont interdits.

Points de dépôt réservés **aux riverains du centre-ville** en priorité. Les habitants extérieurs au centre-ville devront **déposer leur sapin en déchèterie**.





VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30